

Tour Cyclotouriste International

Suite à l'organisation du Tour Cyclotouriste International 2014 qui s'est déroulée du 15 juin au 5 juillet 2014, le bilan définitif et l'analyse des points à améliorer sont présentés aux membres du comité directeur.

Des évolutions, tant de gestion que techniques, sont à mettre en place pour les prochaines éditions afin que cet événement majeur de la FF Cyclotourisme soit le reflet de notre activité et que les participants prennent un total plaisir à participer tout en maintenant un prix abordable pour 3 semaines de tourisme à vélo.

Pour cela, il est proposé au comité directeur de se prononcer sur les changements suivants :

- 1) le budget et toutes les dépenses seront placés sous contrôle de la comptabilité du siège,
- 2) chaque dépense devra avoir reçu l'aval du président de la commission « Tourisme », du Trésorier général et du Président fédéral,
- 3) le kilométrage total sera limité impérativement à 2 800 km,
- 4) les étapes quotidiennes seront limitées à 150 km, distances prises entre les lieux d'hébergement,
- 5) l'esprit tourisme à vélo doit être maintenu,
- 6) le fléchage doit être limité aux seuls passages délicats,
- 7) les réceptions du soir doivent être limitées à raison d'une au maximum tous les 3 jours,
- 8) les transports en car ou en train ne sont pas autorisés (pour aller manger ou pour se rendre à une réception mais également pour relier deux villes entre-elles),
- 9) les réceptions ne doivent pas entraîner de détour aux participants,
- 10) une charte d'accueil pour l'organisation de manifestation de sympathie à l'encontre des participants doit être établie et respectée par les clubs ou les municipalités,
- 11) le nombre de personnes de l'équipe d'encadrement est limité au maximum à 10,
- 12) réduire la dotation vestimentaire 1 maillot et 1 visio siglés « Tour Cyclotourisme International »,
- 13) réduire d'au moins 1 véhicule par rapport à l'organisation 2014,
- 14) au moins une étape par semaine doit être réalisée en totale autonomie,
- 15) le parcours proposé doit permettre de découvrir les sites BPF-BCN des départements traversés.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Pour l'édition 2016, Jean-François Derégnacourt, président de la commission « Tourisme », propose au Comité directeur de se prononcer pour un départ et une arrivée d'Aix-les-Bains (73), d'une incursion en Corse de 5 jours, tout en respectant les pistes de progrès ci-dessus énumérées, tout en maintenant un coût par participant à 2 200 € (sommes couvrant l'ensemble des dépenses liées à l'organisation y compris la part salariale du personnel du siège dédié à cette organisation (10%)).

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.